



MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE
SECRETARIAT GENERAL
DIRECTION DE LA VULGARISATION ET DE LA PROFESSIONNALISATION DES PRODUCTEURS
PROJET D'URGENCE DE RENFORCEMENT DE LA PRODUCTION ALIMENTAIRE (PURPA)

Avis d'Appel d'Offres Ouvert

N° 04-2024/MINAE/SG/DVPP/PURPA
01/07/2024

1. Cet Avis spécifique d'Appel d'Offres Ouvert fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés publié dans le Journal des Marchés Publics n° - en date du **02/04/2024** et dans **Les Nouvelles le 30/03/2024**.

2. Le MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE sollicite de la part des candidats intéressés des offres sous plis fermés pour fournir : **Fourniture et livraison des matériels agricoles pour les Réserves Publiques de Céréales Alimentaires (RPCA) dans les Régions Androy et Anosy réparties en deux (02) lots (RELANCE): Lot 1: Matériels agricoles pour la Commune rurale Beabo, Lot 2: Matériels agricoles pour la Commune Rurale Behara**. Les fournitures sont réparties en 2. Le(ou les) candidat(s) peut (ou peuvent) soumissionner pour un ou plusieurs lots. Ainsi, toute offre partielle n'est pas recevable.

3. La procédure de passation de marché applicable est l'Appel d'Offres Ouvert tel qu'il est défini dans la loi N°2016-055 du 25 Janvier 2017 portant Code des Marchés Publics en ses articles 35, 63 en vue de la passation de marché à quantité fixe conclu à prix unitaire .

4. Le Dossier d'Appel d'Offres complet, rédigé en langue française, peut être consulté par tout candidat désirant prendre connaissance ou obtenir des informations à l'adresse ci-après :

- Nom du responsable : RANDRIANASOLO RAFANOMEZANA Norohasina
- Fonction : LA PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS
- Bureau : MINAE à Anosy, Étage : 5ème ETAGE, Porte : 504

5. Pour le (ou les) candidat(s) désirant soumissionner, le Dossier d'Appel d'Offres doit être retiré auprès de l'Autorité contractante moyennant le paiement d'un montant non remboursable de :

- Lot 1 : cent mille Ariary (**Ar 100 000.00**)
- Lot 2 : cent mille Ariary (**Ar 100 000.00**)

ou son équivalent en monnaie librement convertible libellé au nom de l'Agent comptable de l'ARMP ou au nom du régisseur de recettes de l'ARMP.

Le paiement devra être effectué :

- Soit en espèce
- Soit par chèque Bancaire

6. Les plis devront parvenir à l'UGPM du MINAE à Anosy , étage: 5ème étage / porte: 504 au plus tard le **17/07/2024 à 10 H 00 Min** et seront ouverts immédiatement après l'heure limite de remise des offres en présence

des candidats ou leurs représentants qui souhaitent y assister. Les offres hors délai ne seront pas recevables.

7. La soumission des offres par voie électronique **ne sera pas autorisée**.

8. Chaque offre doit être accompagnée d'une garantie de soumission d'un montant de:

- Lot 1 : un million sept cent soixante-cinq mille Ariary (**Ar 1 765 000.00**)
- Lot 2 : un million sept cent soixante-cinq mille Ariary (**Ar 1 765 000.00**)

, ou son équivalent en monnaie librement convertible, elle doit être présentée sous l'une des formes suivantes:

- soit par caution personnelle et solidaire d'un organisme agréé par le Ministère chargée des Finances,
- soit par garantie bancaire,
- soit par chèque de banque libellé au nom de Monsieur le Receveur Général d'Antananarivo et versé au trésor public.



à _____, Le 01/07/2024

La Personne Responsable des Marchés Publics